

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2017_164

Séance du jeudi 23 novembre 2017

Membres en exercice : 29

Date de la convocation: 17/11/2017

Présents : 16

L'an deux mille dix-sept et le vingt-trois novembre l'assemblée

Votants: 16

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain

Pour : 16

JAFFARD.

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Michèle BUISSON

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Gillian MC HUGO, Dominique MOLINES, Françoise THYSS

Absents: Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Regis DURAND, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER, Yves SERVIERE

Objet: DM CRECHE OP 325 - DE_2017_164

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

| FONCTIONNEMENT : | | DEPENSES | RECETTES |
|------------------|-------------------------------------------------------|----------|----------|
| | | TOTAL : | |
| | | 0.00 | 0.00 |
| INVESTISSEMENT : | | DEPENSES | RECETTES |
| 21311 - 412 | Hôtel de ville | -6690.00 | |
| 2315 - 325 | Installat ⁿ , matériel et outillage techni | 6690.00 | |
| | | TOTAL : | 0.00 |
| | | TOTAL : | 0.00 |

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

